CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 20 DECEMBRE 2022

Liste des délibérations

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Étaient présents: ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ André - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel Étaient représentés: RETORNAZ Dominique (donne procuration à RETORNAZ André) - RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - FALCOZ Corine (donne procuration à RETORNAZ Lénaïck) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à MAGNIN Carine)

Madame POIROT Marie est désignée secrétaire de séance.

- 1. Délibération n°22-12-135 : Convention d'objectifs avec Valloire Tourisme pour l'année 2023
 - → approuvée à l'unanimité

Était absent excusé : CLAPPIER Pascal

- 2. Délibération n°22-12-136 : Convention de travaux sur la « Ferme des Pierrots » avec l'établissement public foncier local de la Savoie (EPFL 73)
 - → approuvée à l'unanimité
- 3. Délibération n° 22-12-137 : Délégation de service public pour la gestion du Bar restaurant d'altitude de Thymel Homologation des tarifs 2022/2023
 - → approuvée à l'unanimité
- **4.** Délibération n° 22-12-138 : Mise en place d'un conseil municipal des jeunes
 - → approuvée à l'unanimité
- **5.** Délibération n° 22-12-139: Subvention exceptionnelle à l'Association Snow-Ski Club de Valloire pour l'organisation de courses FIS en décembre 2022
 - → approuvée à l'unanimité

- 6. Délibération n° 22-12-140 : Partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Paul Silvestre pour la saison 2022/2023

 → approuvée à l'unanimité
- 7. Délibération n° 22-12-141 : Taxe d'aménagement Modalités de reversement à la Communauté de Communes Maurienne-Galibier (CCMG)
 - → approuvée à l'unanimité
- 8. Délibération n° 22-12-142 : Décision modificative budgétaire N° 1 Parc de stationnement
 - → approuvée à l'unanimité
- 9. Délibération n° 22-12-143 : Décision modificative budgétaire N° 4 Budget principal
 - → approuvée à l'unanimité
- **10.** Délibération n° 22-12-144 : Marché de prestations de services pour l'exploitation courante du service communal de l'eau potable Autorisation de signature du marché
 - → approuvée à l'unanimité
- 11. Délibération n° 22-12-145: Travaux de restructuration du Centre culturel: lot N° 10 ascenseur Autorisation de signature du marché

→ approuvée à l'unanimité

Affichée et publiée le 22 décembre 2022.

Le Maire, Jean-Pierre ROUGEAUX.